DIALOGUE ENTRE LA COMMISSION EUROPEENNE et les ASSOCIATIONS DE GOUVERNEMENTS LOCAUX D'AFRIQUE

Consultation sur le document de réflexion en préparation de la Communication de la Commission européenne sur les autorités locales dans le développement

Jour : 4 décembre 2012

Heure: 14h30

Lieu : King Fahd Palace Hotel – Salle Flamboyant

Objectif de la consultation

Ces dix dernières années, il y a eu une reconnaissance croissante par l'Union Européenne (UE) du rôle central des autorités locales et régionales dans la lutte contre la pauvreté et dans la construction de la démocratie. L'UE est donc en train de redéfinir sa politique en ce qui concerne les autorités locales et régionales des pays partenaires.

Par conséquence, cet évènement cherche à recueillir les opinions des autorités locales et de leurs associations sur une future politique qui sera lancée sur base d'une Communication de la Commission (le plus important document politique de la CE) début 2013.

Nombre de participants : 60

Président : M. Daniel CHISENGA, Maire de Lusaka

Participants : Représentants des associations de gouvernements locaux d'Afrique

14h30-15h00 INTRODUCTION

Présentation de la politique de coopération au développement des gouvernements locaux d'Afrique par Daniel CHISENGA, Maire de Lusaka (10')

Présentation du document de réflexion « Autorités locales dans le développement » par Angelo Baglio, Chef d'unité DG DEVCO-Unité D2 Société civile et autorités locales, Commission européenne (10');

15h00-16h45 Table ronde: Gouvernance pour le développement et la décentralisation, développement territorial et associations d'autorités locales

Facilitateur: Nestor Vega, *Senior Project Officer*, Platforma

1. Gouvernance pour le développement et la décentralisation

Questions centrales : Comment la coopération au développement peut-elle aider les ALR à améliorer les processus de gouvernance locale démocratique ? Quels instruments et mécanismes institutionnels seraient les plus adéquats ? Comment inclure la participation citoyenne et les partenariats public-privés dans le développement local ?

Comment la politique de développement de l'Union Européenne peut-elle soutenir les processus de décentralisation en cours en Afrique ?

Quel devrait être le rôle des associations nationales d'ALR dans ce domaine ? Comment l'UE devrait-elle soutenir leur reconnaissance en tant qu'acteurs clés dans le dialogue avec les gouvernements nationaux dans ce domaine ?

2. Développement territorial

Questions centrales : Comment la coopération au développement peut-elle assurer la participation efficace de différents acteurs, particulièrement des acteurs locaux, dans la définition des politiques et stratégies pour un développement cohésif du territoire?

Comment améliorer le rôle des ALR comme facilitateurs d'un dialogue pour le développement avec le gouvernement national et les organisations, institutions et programmes de développement ?

3. Le rôle des associations de gouvernements locaux dans le développement

Questions centrales : Comment la coopération développée par l'UE pourrait-elle soutenir le renforcement des associations d'ALR en termes institutionnels et de capacités, aux niveaux national, régional, sous-continental et international ? Quels mécanismes de participation ont les programmes de l'UE ?

16h45-17h00 Conclusions